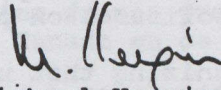


Je désire souligner que le Gouvernement du Canada reconnaît le Gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légal de la Chine et que rien dans le présent accord ne peut, d'une quelconque manière, être interprété comme étant une reconnaissance, par le Gouvernement du Canada, des autorités de Taïwan.

Je vous prie d'agréer, monsieur, les assurances de ma très haute considération.



Michael Kergin
Chargé d'affaires a.i.